



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

montant des pensions

Question au Gouvernement n° 370

Texte de la question

REVENU MINIMUM VIEILLESSE

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Dupont, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
M. Jean-Pierre Dupont. Ma question s'adresse M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. Monsieur le ministre, demain, mercredi 6 février, le Président de la République réunira les partenaires sociaux pour fixer l'agenda des réformes qui interviendront dans le champ de la protection sociale pour l'année 2008. J'ose espérer que le rendez-vous sur les retraites, fixé par la loi du 21 août 2003 - que nous sommes nombreux à avoir approuvé dans cet hémicycle -, sera abordé dans le cadre de ces discussions.

En effet, il me semble important de conforter la confiance des Français et d'assurer l'avenir de nos retraites, en cherchant par tous les moyens à garantir l'équilibre financier de notre système de retraite de façon durable et pérenne. L'avenir de notre système de protection sociale en dépend.

Or, compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie - qui est une chance en soi -, les élus de cette assemblée sont régulièrement saisis pour que le processus de réforme que notre majorité a entrepris en 1993 et en 2003 soit poursuivi. Ainsi, certains de nos concitoyens, parmi les retraités les plus fragiles, attendent de ce rendez-vous un geste à leur intention qui leur permette de mieux vivre ou, tout simplement, de vivre décemment ; ils l'attendent avec d'autant plus d'impatience que des engagements ont été pris durant la campagne électorale par le Président de la République, engagements que les élus de mon groupe ont soutenus.

Même si la pauvreté a sensiblement reculé chez les retraités (*" Oh ! " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche*)... Mais si, mes chers collègues ! Le nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse - environ 600 000 personnes - a diminué de 40 % depuis 1995 : les chiffres sont là ! Il n'en reste pas moins que les retraités les plus âgés vivant seuls, particulièrement lorsqu'ils sont uniquement titulaires d'une pension de réversion, rencontrent de vraies difficultés au quotidien. La nation, dont nous sommes les représentants, a envers eux un devoir imprescriptible de solidarité.

M. Maxime Gremetz. Et ce devoir, où est-il ?

M. Jean-Pierre Dupont. En conséquence, monsieur le ministre, je souhaiterais savoir ce que le Gouvernement entend proposer...

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Rien !

M. Jean-Pierre Dupont. ...dans le cadre du rendez-vous de 2008 sur les retraites, pour les bénéficiaires du minimum vieillesse, ainsi que pour les veufs et les veuves qui ne disposent que d'une petite pension de réversion pour vivre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

M. le président. La parole est à M. Xavier Bertrand, ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. (*" Et Fillon ? " sur de nombreux bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

M. Xavier Bertrand, ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. Monsieur le député, nous entendons avant tout tenir les engagements que nous avons pris devant les Français, comme vous l'avez dit - et je rappelle que cela n'a pas été le cas de tout le monde. Tenir ses engagements, cela signifie que nous augmenterons le minimum vieillesse, car 628 euros aujourd'hui pour une personne seule, ce n'est pas assez pour vivre dans des conditions décentes. (*" Ah ! " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*) Nous augmenterons donc le minimum vieillesse. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de*

(l'Union pour un mouvement populaire.) La pension de réversion représente aujourd'hui 54 % du montant de la pension du conjoint défunt. Ce n'est pas non plus assez. Le Président de la République l'a dit devant les Français. Nous augmenterons donc aussi les pensions de réversion. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)

Mais nous aurons également à cœur de garantir le pouvoir d'achat de l'ensemble des retraités parce que nous savons bien que pour celles et ceux qui ne peuvent plus travailler, nous devons avoir l'exigence, à la fois légale, sociale mais aussi morale, de garantir leur pouvoir d'achat. Ce sujet sera abordé lors du rendez-vous des retraites de 2008. C'est demain que le Président de la République fixera avec les partenaires sociaux, toujours avec la même logique de la main tendue,...

M. Bruno Le Roux. La main est vide !

M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. ...le calendrier du rendez-vous des retraites et de celui de la prise en charge de la dépendance. Nous sommes dans une société qui vieillit. Encore faut-il en tirer toutes les conclusions et garantir à nos aînés des conditions de vie décentes. Nous aurons également à déterminer le rythme et le calendrier de notre politique familiale pour l'année 2008. Voilà comment nous allons travailler.

Je tiens à vous dire que, sur tous ces sujets, nous serons nous-mêmes au rendez-vous de nos engagements, dans le prolongement de la réforme Fillon de 2003,...

M. Frédéric Cuvillier. On veut Fillon !

M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. ...parce que nous savons que les retraités ont droit, plus que d'autres, à la responsabilité et à la solidarité nationales. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Dupont](#)

Circonscription : Corrèze (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 370

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 février 2008